



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions contractuelles de réservation

Les présentes Conditions générales de vente régissent l'activité commerciale de MAZEAUD FRANCK, domicilié à la Marina du Marin 97290 Le Marin, 06 90 31 14 32, fmazeaud@yahoo.fr

Article 1

- Conformément à l'article L441-6 du code du commerce, les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Leur objet est de définir les conditions dans lesquelles le vendeur fournit aux acheteurs les services suivants :

- L'intégralité des services offerts par le vendeur.

Les CGV s'appliquent sans réserve ni restriction aux ventes de services conclues entre le vendeur et les acheteurs quelles que soient les stipulations qui peuvent figurer dans les conditions générales d'achat éventuellement établies par les acheteurs. Toute commande de services implique l'acceptation par l'acheteur des CGV et des conditions générales d'utilisation.

L'ensemble des services proposés comprennent une assurance plongée, randonnée palmée, bateau.

Article 2

Modalités de commande :

Les commandes peuvent être passées par les acheteurs auprès du vendeur par tout moyen.

Les commandes doivent être confirmées par écrit, emails, et par bon de commande signé par l'acheteur.

Article 3

Modalités de paiement :

- 30 % à la réservation (délai de réservation : 2 mois avant date) ;
- 30 % à un mois de la réservation ;
- solde à régler une semaine avant l'embarquement.

Règlement par virement bancaire, chèque bancaire ou en espèces à l'embarquement si le montant n'excède pas le plafond légal. Nous n'acceptons pas les crypto-monnaies.

Les sorties d'une journée sont à régler en espèces le jour même avant l'embarquement, assurance incluse sur l'activité.

Article 4

Modalités d'annulation :

- 50 % de l'acompte global sera perdu par l'acheteur si celui-ci annule à une date inférieure à un mois de sa réservation ;
- modalités de remboursement : par virement bancaire.

La responsabilité du vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'annulation due à des conditions météorologiques, ou imputable à l'acheteur, ou à un cas de force majeure.

© seadivin. 2018